

## CONNAISSEZ-VOUS LES PRINCIPALES ENQUÊTES AUPRÈS DES PARTICULIERS ?

### Conditions de vie

- Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (CAMME)
- Enquête Conditions de travail (CDT)
- Enquêtes Mobilité des personnes (EMP)
- Enquête annuelle Cadre de vie et sécurité (CVS), dite enquête de victimisation
- Enquête Trajectoire et Origine (TeO)
- Enquête annuelle sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)

### Logement

- Enquête trimestrielle sur les loyers et les charges

### Ressources

- Enquête annuelle Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV)
- Enquête Histoire de vie et patrimoine

### Emploi, qualification, insertion professionnelle, salaires

- Enquête emploi en continu (EEC)
- Enquête annuelle sur l'entrée dans la vie adulte (EVA)

Pour réaliser une enquête, l'Insee consulte la population sur des sujets précis en interrogeant un nombre raisonnable d'individus.

## À QUOI SERVENT LES ENQUÊTES DE L'INSEE ?

Pour suivre au plus près les **mouvements de la société** et de **l'économie française**, l'Insee mène des enquêtes auprès des ménages.

Les informations que vous nous fournissez **servent à tous les acteurs de la société** : pouvoirs publics, administrations, entreprises, chercheurs et enseignants, associations et particuliers. Elles leur permettent d'améliorer leurs connaissances de la société et de prendre des décisions éclairées.

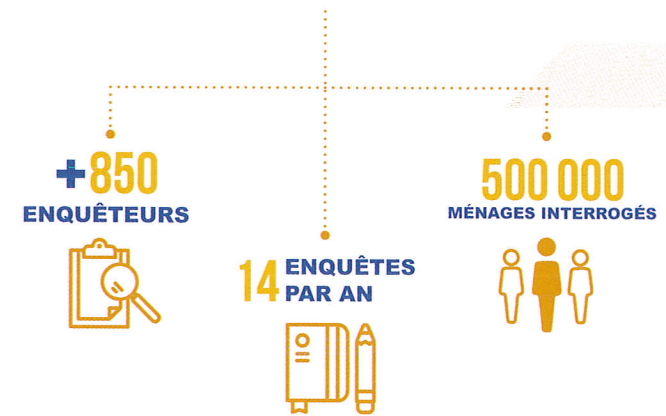
Pour chacune de ces enquêtes, l'Insee interroge un échantillon de la population, soit via un questionnaire papier, soit par téléphone, soit via internet.



## POUR EN SAVOIR +

Enquêtes statistiques de l'Insee : <https://insee.fr/fr/information/1302175>

## QUI COLLECTE L'INFORMATION ?



## COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE ?

Vous êtes toujours prévenu(e) par courrier postal avant d'être enquêté(e) par l'Insee. Un enquêteur vous contacte pour convenir d'un rendez-vous.

Lors de sa visite, l'enquêteur est muni d'une carte officielle ; il est tenu au secret professionnel.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E	
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES	
M. .... Direction régionale de .....	PHOTO
est habilité à enquête pour le compte de l'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES dans les départements de .....	
M. .... est astreint par la loi, dans l'exercice de ses fonctions, au secret professionnel le plus absolu.	

## Vous répondez à une enquête de l'Insee ?

**Particuliers** : découvrez le déroulement des enquêtes, les calendriers, et accédez directement aux sites d'enquêtes par internet.